



cher...

savoir sur

au du canal de Provence

aménagements
hydrauliques

projets
travaux

re démarche Qualité -
sécurité - Environnement

aces

ents

arnisseurs

ploi et stages

lagogie - visites

esse

Accéder à
votre compte

Accueil > Actualités > Votre Actualité

Votre actualité

» Patrimoine



Opération d'hélicoptage de la vanne du barrage de la Petite Mer au château du Tholonet

La vanne, située au niveau du barrage de la Petite Mer construit en 1475, a été hélicoptée, ce mardi 26 mars, en vue de sa sauvegarde et de sa mise en valeur au château du Tholonet, siège de la Société du Canal de Provence.

Le barrage de la Petite Mer est situé sur la commune du Tholonet dans la vallée de l'Infernet, en aval du barrage Zola et en amont des ruines de l'aqueduc romain, sur le territoire du Grand Site Sainte-Victoire. Jean de Jarente, propriétaire du château du Tholonet fit construire ce barrage en 1475 pour les besoins en eau du domaine.

Cette opération a été réalisée, en accord avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, avec la participation de la Mairie du Tholonet et en partenariat avec le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) via sa filiale aiRtelis, et d'Eurocopter, en présence notamment de :

- ▶ André Guinde, Vice-Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Président du Grand Site Sainte-Victoire,
- ▶ Bruno Vergobbi, Directeur Général de la Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale,
- ▶ Michel Légier, Maire du Tholonet,
- ▶ Pierre Boussard, Directeur Général d'aiRtelis,
- ▶ Gérard Goninet, Directeur des sites France Eurocopter.

La Société du Canal de Provence remercie tous les acteurs qui ont rendu possible la sauvegarde de ce patrimoine hydraulique de l'eau en Provence.

En région PACA

En France

A l'international